



## La retraite par points, pour le privé comme pour le public c'est non !



**« Le projet de réforme doit être abandonné », « Combattre pour ne rien perdre : tous ensemble défendons nos retraites »**... Autant de slogans de FO qui signifient la détermination des

travailleurs dans la préparation de la grève à compter du 5 décembre, pour la défense des retraites et l'abandon d'un projet qui remettrait en cause l'ensemble du système de retraite et ses régimes. Cette préparation de la grève à compter du 5 décembre, à l'appel plusieurs organisations de jeunesse, de FO et de trois autres organisations syndicales ainsi que de entre dans sa dernière ligne droite. Pour ce qui concerne FO les appels se émanant de toutes les structures (UD, fédérations...)

et de tous les secteurs

(transports routiers, cheminots, RATP, aérien, Défense, fonctionnaires, banques, organismes sociaux...). Dans le cadre de cet appel, la confédération FO a, quant à elle, notamment communiqué son point de vue dans les médias via l'expression de son secrétaire général. Elle a aussi conçu divers outils, tels que des affiches et des tracts, expliquant en quelques points les raisons de l'engagement de FO dans cette mobilisation. FO vient également de concevoir un document explicatif et public (sur le site de la Confédération). Son objectif est d'évaluer les conséquences d'un régime universel par points et d'explicitier le positionnement de Force Ouvrière face à la réforme à venir.

## Il n'y a aucune garantie Qu'on se le dise !

La Confédération passe ainsi au crible les questionnements que suscite le projet sur les retraites et y répond. Qu'est-ce qu'un régime universel par points ? Un régime unique ? Le système sera-t-il plus simple ? Les partenaires sociaux auront-ils voix au chapitre ?... Pour répondre à ces questions et bien d'autres, FO décrypte les visées de la réforme présentée par le ministre et Haut-commissaire aux retraites, Jean-Paul Delevoye et les déclarations de l'exécutif. Les propos des uns et des autres ne vont d'ailleurs pas toujours dans le même sens. La récente cacophonie sur l'hypothèse d'une application de la clause du grand-père (la réforme appliquée aux seuls nouveaux entrants sur le marché du travail) en est un exemple. Loin des méandres de ce genre de faux débat, FO s'emploie à tordre le cou aux arguments lénifiants et trompeurs. Ainsi, répond FO avec arguments, non, il n'est pas évident que les femmes seraient avantagées par la réforme... Oui, le système proposé pourrait conduire tout droit à l'essor des systèmes de capitalisation individuels, soit à la mise en place de dispositifs d'épargne retraite. Autre question, autre réponse, difficile et justement au cœur de la contestation du projet : quelle sera la valeur du point ? Dans ce système il n'y a aucune garantie du montant de la pension, et celui-ci ne serait connu qu'au moment du départ en retraite, rappelle FO en complétant : Ce sont les gouvernements qui auront tout pouvoir (...) ils détermineront ainsi les valeurs du point, à l'achat comme à la conversion en pension, en fonction des contraintes économiques et budgétaires.



Face à ces risques, la mobilisation par la grève devient dès lors une évidence